

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Le Maire de la Ville de Cannes,
Président de l’Agglomération Cannes Pays de Lérins,
Vice-Président du Conseil départemental,**

CERTIFIE

Que l’avis d’enquête publique et l’arrêté préfectoral n°2021-823 du 11 août 2021 portant ouverture d’une enquête publique relative à l’attribution de la concession d’utilisation du Domaine Public Maritime en dehors des ports destinée à l’aménagement, l’exploitation et l’entretien des ouvrages d’accostage de l’Ile Sainte-Marguerite au profit de la commune de Cannes, ont été affichés du 25 août 2021 au 12 octobre 2021 inclus, en mairie principale, à l’hôtel de Ville annexe de La Ferrage et en mairies annexes Bocca et Ranguin ;

Et que l’avis d’enquête publique a été affiché du 25 août 2021 au 12 octobre 2021 inclus, à la Capitainerie du port Canto, aux abords de la zone d’embarquement du Vieux-Port, et à proximité du ponton n°3 dénommé « Saint-Anne » de l’Ile Sainte-Marguerite.

Cannes, le **18 OCT. 2021**

Pour le Maire,
L’Adjointe déléguée,



Odile GOUNY-DOZOL